

Une délégation de députés des Amériques observera le déroulement des élections mexicaines

Mexico, le 28 juin 2006—M. Éric R. Mercier, député de l'Assemblée nationale du Québec dirigera une délégation de parlementaires de la **Confédération parlementaire des Amériques (COPA)** qui observera le déroulement des élections présidentielle et législatives au Mexique le 2 juillet. La délégation est également composée de M^{me} Jhannet Madriz Sotillo, ex-présidente de la COPA et vice-présidente du Parlement andin (Venezuela), de M. Luis Diaz la Place (Parlement andin – Venezuela), de M. Andres Giuseppe (Parlement latino-américain – Venezuela), de M^{me} Fabiola Morales Castillo (Congrès de la République péruvienne), de M. Victor Hugo Morales (Parlement andin – Venezuela), de M. Hector Navarro (Parlement andin – Venezuela) et de M. Martin Pérez Monteverde (Congrès de la République péruvienne).

Cette délégation entend, dès son arrivée aujourd'hui, avoir des rencontres avec les principaux acteurs jouant un rôle dans le processus électoral afin de s'informer de la situation qui prévaut dans le pays à la veille du scrutin. Le jour du vote, les délégués se déploieront dans la région de la capitale, Mexico, afin d'y observer le déroulement des élections.

Il s'agit de la deuxième mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis que cette organisation s'est dotée, lors de sa VI^e Assemblée générale tenue à Foz do Iguaçu, Brésil, en mai 2005, d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions.

Les parlementaires seront assistés de MM. Jacques Paquet, secrétaire de la Commission de la démocratie et de la paix, de M. André Maimoni, conseiller au Secrétariat du Brésil de la COPA ainsi que de M. Denis Fontaine, secrétaire général du Directeur général des élections du Québec.

Fondée à Québec en 1997, la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) est une organisation qui réunit plus de 300 assemblées parlementaires d'États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, ainsi que des parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques. Elle favorise la concertation sur des enjeux liés à la coopération interaméricaine et à l'intégration continentale, et contribue au renforcement de la démocratie parlementaire, et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.